



Centre d'Etudes
et de Réalisations
Pastorales
Alpes-Méditerranée

Protéger les troupeaux face aux loups ou préserver la montagne : vers une impasse technique ?

Laurent Garde

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

Les loups se multiplient dans les Alpes. Ils étaient deux en 1992, 140 en 2006 selon les chercheurs de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Les dégâts sur les troupeaux se sont stabilisés à un niveau élevé ces trois dernières années, avec près de 800 attaques et plus de 3000 victimes par an. Les dispositifs de protection se généralisent pourtant, avec plus de 640 éleveurs sous contrat auxquels il faut ajouter les éleveurs mobilisant des moyens de protection hors contrat. La protection des troupeaux repose sur l'association de trois mesures : le chien de protection, le regroupement nocturne du troupeau en parc de nuit, l'embauche d'aide-berger. La stabilisation des pertes dans un contexte de développement continu des effectifs de loups suggère une efficacité certaine de ces mesures, mais illustre aussi leurs limites.

La prédation touche l'élevage ovin pastoral dont il faut rappeler la profonde originalité. C'est un élevage extensif, qui mobilise peu de surfaces fourragères intensifiables, mais beaucoup de surfaces de parcours et d'alpages peu productives. La conduite du troupeau au pâturage mobilise des savoir-faire complexes et pointus, héritage d'une activité qui remonte à la nuit des temps et qui a toujours su s'adapter aux conditions contemporaines. Le berger, seul responsable de la conduite pastorale et sanitaire du troupeau pendant la saison où il lui est confié, ajuste au plus près les besoins alimentaires des animaux à l'offre pastorale d'écosystèmes hétérogènes et à grande variabilité de production interannuelle. Il appuie son savoir sur le comportement spontané des animaux. Il oriente plus qu'il ne contraint. Il respecte le rythme de pâturage des animaux tout au long de la journée et de la saison. Ainsi la durabilité de cet élevage est conditionnée par une grande souplesse dans l'organisation du pâturage.

Or cette souplesse est remise en cause par la rigidité des pratiques nécessaires à la protection des troupeaux. C'est notamment le regroupement nocturne du troupeau qui perturbe le fonctionnement du système pastoral. Parce que le berger doit aujourd'hui confiner le troupeau dans un parc de nuit, alors que le temps de pâturage des brebis est long et se prolonge la nuit. Parce que les parcs de nuits sont installés auprès des cabanes, et que les trajets nécessaires en sont considérablement accrus. Parce que les animaux ainsi confinés profitent moins, la croissance des agneaux broutards est affectée, les mères redescendent en moins bon état. Parce que sortir les bêtes très tôt le matin et les rentrer très tard le soir pour prolonger leur journée de pâturage, représente un accroissement considérable du travail. L'éleveur, le berger, soumis à « l'injonction de protection », sont confrontés quotidiennement à des choix douloureux. Protéger le troupeau *ou* laisser manger les brebis. Protéger le troupeau *ou* préserver la montagne. Protéger le troupeau *ou* maîtriser la surcharge de travail et maintenir une qualité de vie.

Protéger leur troupeau au risque d'une érosion accrue de la montagne, tout en investissant un temps considérable pour un moindre résultat d'élevage, tel est l'impossible dilemme de ces éleveurs qui ont, majoritairement, mobilisé les moyens de protection proposés. On leur demande, en somme, de travailler plus pour gagner moins, tout en acceptant une dégradation de leur outil de travail...

La rigidification de la conduite des animaux affecte la durabilité de l'élevage ovin extensif. Une telle rigidité est impossible à assumer dans un cadre normé, défini administrativement et uniformément pour l'ensemble de l'arc alpin. Il en résulte des stratégies variables et réversibles d'ajustement et de compromis entre protection des troupeaux, maintien de l'état des animaux, préservation de la montagne. Selon la perception du risque par l'éleveur, l'intensité des attaques, les possibilités d'organisation du travail, l'éleveur ou le berger privilégie la protection des animaux, ou une bonne gestion pastorale, ou encore un minimum de confort de vie pour lui-même. Cet ajustement se fait à l'échelle de l'année, de la saison de pâturage, voire de la semaine ou de la journée. Cette logique d'assouplissement de la norme rigide de protection, nécessaire à la réussite du projet d'élevage, explique le maintien d'un niveau souvent élevé de prédation. Toute tentative de renforcement de cette norme, par exemple en conditionnant l'indemnisation des pertes à la mise en œuvre des moyens de protection, ne peut qu'exacerber les problèmes de confrontation entre élevage et prédateur.

Dans le même temps, la multiplication des chiens de protection (plus de 1000 dans les Alpes aujourd'hui) rend plus conflictuelles les relations entre les éleveurs et les bergers d'un côté, et les autres utilisateurs de la montagne de l'autre. La montagne, espace de liberté pour tous les amoureux de nature, devient un espace contraint, où approcher un troupeau nécessite vigilance et précautions. Autour des villages, l'hiver, les voisins, les chasseurs comprennent mal la présence menaçante de ces chiens dans des zones sans loups. Mais ils doivent rester au troupeau, et les troupeaux méditerranéens sont dehors toute l'année !

L'impact de ce bouleversement des pratiques pastorales pour mieux protéger les troupeaux commence à se lire à grande échelle dans les alpages. Leur utilisation est déséquilibrée. Une étude récente montre que l'abandon partiel ou total des secteurs à risque d'une part, et le surpâturage des secteurs les plus faciles à protéger d'autre part, affectent près de 20 % des surfaces pâturées par comparaison avec l'état antérieur : d'un côté, des espaces livrés à l'embroussaillage, et de l'autre, une érosion accrue de la montagne. Une autre étude s'inquiète de la concentration des déjections sur les parcs de nuit : 130 unités d'azote par ha et par an répandus sur 20 ha pour un alpage moyen au cours d'une saison. L'impact paysager et écologique est certain. Il peut s'accompagner d'une pollution des eaux, les cabanes étant souvent proches de points d'eau. Sans parler des problèmes sanitaires pour les animaux. Les pratiques antérieures réduisaient ces risques sur des couchades libres généralement en crête, plus étendues, plus nombreuses et d'utilisation moins longue.

Réduire l'impact environnemental provoqué par les impératifs de la protection des troupeaux passerait par de gros investissements pastoraux : débroussaillages, cabanes, impluviums. Mais les pouvoirs publics mobiliseront-ils les financements nécessaires à une échelle qui est, aujourd'hui, la totalité du massif alpin, demain, les Pyrénées, le Massif Central, le Jura, les Vosges ?

La protection des troupeaux repose sur un fort accroissement de main d'œuvre sans augmentation de revenu au niveau de l'exploitation. Elle repose exclusivement sur des financements publics. Et les troupeaux continuant à supporter un certain niveau de prédation, l'indemnisation des pertes reste nécessaire dans la durée. Cette dépendance durable aux financements attribués au titre du loup s'oppose à l'idée d'une adaptation progressive et autonome de l'élevage de montagne à la présence de ce prédateur. En tout état de cause, une telle adaptation imposerait une certaine capacité d'intensification des pratiques d'élevage : des brebis moins nombreuses, plus productives, qui sortent moins souvent et des agneaux qui ne connaissent que la bergerie. En ce sens, les exploitations les plus pastorales, celles qui s'appuient sur un lien étroit à leur terroir et produisent des agneaux les plus conformes aux nouvelles attentes des consommateurs, sont les plus exposées et les moins adaptables.

Laurent Garde, éco-pastoraliste et chercheur au CERPAM, est co-auteur des ouvrages « *Loup-élevage, s'ouvrir à la complexité* », éd. Monde Alpin et Rhodanien et « *Le fait du loup, de la peur à la passion, le renversement d'une image* », éd. CERPAM